



**SYDED**  
H A U T E - V I E N N E  
tous **écocitoyens !**



**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**17 MARS 2025**

# SUSPENSION D'ACTIVITÉ de la déchèterie de SAINT-PAUL

Le SYDED informe les usagers de la suspension de l'activité de la déchèterie de Saint-Paul à compter du 24 mars 2025. Cette décision fait suite à un arrêté préfectoral, notifié le 27 février 2025, en raison de la non-conformité de l'équipement, constatée depuis 2016 et n'ayant pas été suivie d'actions correctives par la Communauté de communes de Noblat.

## Un équipement non réglementaire

Depuis la reprise en gestion par le SYDED en 2020, deux nouveaux contrôles ont été effectués par un inspecteur de la DREAL confirmant les risques en matière de sécurité existant sur le site et des non-conformités majeures. Ainsi, depuis le 15 décembre 2021, il n'était plus possible de déposer des déchets dangereux (huiles et déchets ménagers spéciaux). Par ailleurs, le nombre de filières permettant de valoriser au maximum les déchets était réduit, **70% des dépôts effectués concernaient les encombrants**, générant ainsi un important enfouissement plutôt qu'une valorisation, solution la plus coûteuse sur le plan financier et la moins vertueuse sur le plan environnemental.

## Priorité à la modernisation de la déchèterie de Saint-Léonard-de-Noblat

Le SYDED, en accord avec la Communauté de communes de Noblat qui assume la prise en charge des investissements à réaliser sur les déchèteries de son territoire, a donc fait le choix de donner la **priorité au projet d'agrandissement et de modernisation de la déchèterie de Saint-Léonard-de-Noblat**, dont le coût est estimé à 2 millions d'euros. Cette déchèterie sera ainsi mieux équipée pour accueillir les différents types de déchets et assurer leur valorisation.

L'agent valoriste de Saint-Paul sera désormais affecté à temps plein à **la déchèterie de Saint-Léonard-de-Noblat**, afin de **renforcer l'équipe** et **d'améliorer le service rendu aux usagers**.

**Les horaires de la déchèterie évoluent également en conséquence à compter du 24 mars 2025, en ouvrant désormais le lundi matin**, offrant ainsi une plus grande amplitude horaire aux usagers :

Lundi : **9h-11h45** / 14h-17h15

Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi : 9h-11h45 / 14h-17h15

## Un réseau de déchèteries du SYDED au service des usagers

Les usagers habituels de Saint-Paul sont invités à se rendre dans les déchèteries suivantes :

### Déchèterie de Pierre-Buffière

323 du Puy Violet - Chabanas

Tél. : 06 24 85 66 24

Lundi, mercredi et samedi : 9h-11h45 / 14h-17h15

Vendredi : 14h-17h15

### POUR RAPPEL

la carte RECYPART donne accès  
aux **24 déchèteries**  
du territoire.



### Déchèterie de Saint-Léonard-de-Noblat

Le Raca

Tél. : 06 25 11 71 42

Lundi : **9h-11h45** / 14h-17h15

Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi : 9h-11h45 / 14h-17h15

### Contact presse

Service Communication

**Véronique Simonneau**

05 55 12 12 88 / 06 58 28 07 15

vsimonneau@syded87.org



Retrouvez toutes les actualités du SYDED



[www.syded87.org](http://www.syded87.org)



@Syded87